

Service des Traités

Dernière modification: le 30 avril 2013.

Traité relatif à l'établissement du bloc d'espace aérien fonctionnel « Europe Central » entre la République fédérale d'Allemagne, le Royaume de Belgique, la République française, le Grand-Duché de Luxembourg, le Royaume des Pays-Bas et la Confédération suisse, fait à Bruxelles le 2 décembre 2010.

dont le *Gouvernement belge est dépositaire.*

Liste des Etats signataires :

- | |
|--|
| <ol style="list-style-type: none">1. Allemagne2. Belgique3. France4. Luxembourg5. Pays-Bas6. Suisse |
|--|

Liste des Etats liés :

Etats	Date du dépôt de l'instrument de ratification (Art.39)	Entrée en vigueur : (Art.38)
Luxembourg	24 janvier 2012	1 ^{er} juin 2013
Suisse	13 mars 2012	1 ^{er} juin 2013
Allemagne	1 ^{er} octobre 2012	1 ^{er} juin 2013
Pays-Bas	26 octobre 2012	1 ^{er} juin 2013
France	31 octobre 2012	1 ^{er} juin 2013
Belgique	30 avril 2013	1 ^{er} juin 2013